

Tout ce que vous devez savoir sur le budget mobilité

À partir du 1er janvier 2027, le budget mobilité sera obligatoire pour les organisations comptant plus de 50 employés. Les plus petites entreprises (comptant au moins 15 employés) disposent d'un délai supplémentaire jusqu'en 2028. Que faut-il savoir pour se conformer à la législation ? Découvrez ici un bref résumé ou téléchargez l'e-book complet pour tous les détails.

Non seulement nous travaillons plus souvent à domicile depuis la crise du coronavirus, mais le gouvernement a également pris de nombreuses mesures en vue de promouvoir une mobilité flexible et écologique. Le budget mobilité fédéral est l'une d'entre elles. Découvrez les avantages pour vos employés et comment l'appliquer dans votre organisation.

Qu'est-ce que le budget mobilité ?

- Le budget mobilité permet **aux employés d'échanger leur voiture de société contre un « budget »**.
- Ils peuvent le dépenser librement en faveur d'une **mobilité alternative et durable**, sans payer d'impôts.
- Le budget mobilité est également intéressant pour les **employeurs**, car il n'entraîne aucun coût supplémentaire par rapport à une voiture de société. Tout le monde y gagne !

Comment ce budget est-il calculé ?

- Les salariés peuvent bénéficier du budget mobilité uniquement **s'ils possèdent déjà une voiture de société** ou s'ils **remplissent les conditions requises**.
- Le budget est égal au **coût total de possession (TCO)** de la voiture de société à laquelle l'employé a droit.
- Il ne peut **jamais être inférieur à 3 233 € ni supérieur à 20 % du salaire annuel brut** total de l'employé, avec un montant maximum de 17 244 €. Attention : ces montants s'appliquent à l'année 2026.

Comment dépenser le budget mobilité ?

Les salariés peuvent dépenser le budget de 3 manières :

1. **Une voiture de société électrique.** Un budget mobilité peut toujours inclure une voiture de société, à condition qu'il s'agisse d'un véhicule électrique ou à hydrogène. Les modèles hybrides ne sont plus éligibles.
2. **Coûts de mobilité et de logement.** Pensez aux coûts du transport personnel (par exemple, un vélo), des transports publics, du transport partagé organisé (par exemple, un service de navette autonome), de la mobilité partagée (par exemple, des voitures partagées ou des trajets en taxi) et du logement (par exemple, un loyer ou un prêt).
3. **Paiement à un taux d'imposition favorable.** Les employés disposent-ils d'un excédent de budget à la fin de l'année ? Dans ce cas, ils le reçoivent sous la forme d'un montant en espèces. Ce montant est diminué d'une cotisation salariale de 38,07 %.

Mobility Solutions by D'Ieteren

Comment l'adopter au sein de votre organisation ?

Vous souhaitez introduire le budget mobilité dans votre organisation ? Dans ce cas, commencez par rédiger une **politique de mobilité** dans laquelle vous définissez la manière dont vous souhaitez offrir une mobilité durable à vos employés.Lorsqu'un salarié souhaite utiliser le budget de mobilité, il convient de suivre les étapes suivantes :

1 Demande écrite :

le salarié doit présenter une demande écrite, par exemple par courrier.

2 Détermination du montant du budget :

le TCO de la voiture à laquelle le salarié a droit détermine le budget.

3 Signature d'un avenant au contrat :

ce document contient l'accord de votre salarié d'échanger sa voiture contre un budget et détermine le montant du budget ainsi que les conditions.

4 Gestion du budget :

évitez la paperasserie et laissez les employés gérer eux-mêmes leur budget au moyen d'un outil de gestion tel que Mbrella.



Mobility Solutions by D'Ieteren

Envie d'en savoir plus ? Téléchargez l'e-book complet ou demandez l'avis de nos experts.